



Procédure d'ordre dans le cadre d'une succession

Par **ségura**, le **07/07/2010** à **09:41**

Bonjour,

Pouvez-vous me préciser quelle est la durée moyenne d'une procédure d'ordre lorsque le défunt était un particulier et qu'il n'y a aucun créancier privilégié ou hypothécaire ?

Merci et cordialement

Alain SEGURA